



Le Collectif Inter Associatif Handicaps 31 se réunissait place du Capitole ce lundi pour exprimer sa colère face au non-respect de l'échéance de la loi visant l'accès pour tous aux établissements recevant du public en 2015.

Des représentants du [Collectif Inter Associatif Handicaps 31](#) se sont rassemblés ce lundi sur la place du Capitole pour exprimer leur colère face aux difficultés d'accès aux établissements recevant du public (ERP) que rencontrent les personnes en situation de handicap (PSH) et de maladies invalidantes. L'échéance de la loi visant l'accès pour tous à ces établissements d'ici 2015 ne sera probablement pas respectée selon les associations. « C'est scandaleux, cette loi n'est pas respectée » s'indigne Odile Maurin, présidente de l'association

[Handi-Social](#)

. Elle accuse « un manque de volonté de la part des responsables politiques et des collectivités. Ils expliquent que trop de retard a été pris mais les moyens nécessaires pour le rattraper ne sont pas mis en œuvre ».

Le collectif prend pour exemple le Bibent, restaurant situé place du Capitole, qui vient d'effectuer des travaux mais n'a pas mis les locaux aux normes pour accueillir les personnes en situation de handicap. « Ils se sont pourtant engagés à le faire, sinon ils n'auraient pas pu obtenir d'autorisation, car il faut désormais appliquer les mesures nécessaires pour se conformer à la loi pour 2015 » explique Odile Morin. « C'est inadmissible, si on doit aller aux

toilettes, ils nous renvoient à celles de la mairie » se révolte-t-elle. D'autres lieux sont inaccessibles aux handicapés à Toulouse, comme « le parking de la place du Capitole dont l'ascenseur est toujours en panne, la Poste de la place du Capitole, et la place elle-même qui est très difficile à emprunter pour les personnes non-voyantes car tout est au même niveau, il n'y a pas de trottoir, pas de repères pour se déplacer ». Ainsi, les personnes handicapées doivent éviter certains lieux et sont contraintes « de s'informer pour savoir où elles peuvent aller ou pas. »

Les transports en commun

Concernant les transports en commun, « [Tisséo](#) a annoncé que l'échéance ne pourra pas être respectée alors que l'engagement avait été pris, et que les mesures devraient être appliquées depuis 2009 ». Les transports en commun spécialisés quant à eux « couvrent Toulouse et son agglomération mais pas le département ». Odile Maurin tient à préciser qu'une meilleure accessibilité « apporterait également du confort aux personnes âgées, aux femmes enceintes, aux personnes accidentées, aux personnes chargées de bagages ». « Toulouse occupe la 32ème place dans le classement du niveau d'accessibilité des villes de France de l'APF (association des paralysés de France), c'est bien léger pour la 4ème ville de France » commente la présidente de l'association.

Laetitia Vieillescazes